

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Com Com des Monts de Gy (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24700069800032

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de GY

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAUTAIRE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	32
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 70282	Com Com des Monts de Gy BUDGET COMMUNAUTAIRE	CA 2020
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 296
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
865 645,00	0,00	133,81	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	318,73	0,00
2	Produit des impositions directes/population	241,33	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	398,51	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	71,00	0,00
5	Encours de dette/population	92,46	0,00
6	DGF/population	28,71	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	10,34 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	83,06 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,82 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,20 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 125 703,44	G	2 509 024,11
	Section d'investissement	B	735 006,83	H	1 445 217,30

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	626 693,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	632 369,85 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 493 080,12	= G+H+I+J	4 580 934,59

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	559 500,00	L	87 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	559 500,00	= K+L	87 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 125 703,44	= G+I+K	3 135 717,29
	Section d'investissement	= B+D+F	1 926 876,68	= H+J+L	1 532 217,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 052 580,12	= G+H+I+J+K+L	4 667 934,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	87 000,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	37 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	151 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	335 000,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	32 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 500,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - Opération sous mandat n°01 (2)	18 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	677 100,00	655 120,66	0,00	0,00	21 979,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	220 000,00	207 523,95	0,00	0,00	12 476,05
014	Atténuations de produits	127 500,00	127 215,00	0,00	0,00	285,00
65	Autres charges de gestion courante	1 044 110,00	998 244,06	0,00	0,00	45 865,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 068 710,00	1 988 103,67	0,00	0,00	80 606,33
66	Charges financières	19 000,00	14 125,37	0,00	0,00	4 874,63
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	4 513,23	0,00	0,00	486,77
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 092 710,00	2 006 742,27	0,00	0,00	85 967,73
023	Virement à la section d'investissement (2)	764 583,18				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	213 300,00	118 961,17			94 338,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		977 883,18	118 961,17			858 922,01
TOTAL		3 070 593,18	2 125 703,44	0,00	0,00	944 889,74
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	484 200,00	496 528,63	0,00	0,00	-12 328,63
73	Impôts et taxes	1 506 100,00	1 538 224,56	0,00	0,00	-32 124,56
74	Dotations et participations	443 580,00	466 869,84	0,00	0,00	-23 289,84
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	4 624,68	0,00	0,00	375,32
Total des recettes de gestion courante		2 438 880,00	2 506 247,71	0,00	0,00	-67 367,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	2 776,40	0,00	0,00	723,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 442 380,00	2 509 024,11	0,00	0,00	-66 644,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 520,00	0,00			1 520,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 520,00	0,00			1 520,00
TOTAL		2 443 900,00	2 509 024,11	0,00	0,00	-65 124,11
Pour information		(3) 626 693,18				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	170 000,00	11 782,24	151 000,00	7 217,76
204	Subventions d'équipement versées	650 500,00	210 643,22	335 000,00	104 856,78
21	Immobilisations corporelles	216 322,33	55 043,14	32 000,00	129 279,19
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	770 000,00	368 168,25	23 500,00	378 331,75
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 806 822,33	645 636,85	541 500,00	619 685,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 100,00	77 369,98	0,00	2 730,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	156 000,00	0,00	0,00	156 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	236 100,00	77 369,98	0,00	158 730,02
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	30 000,00	12 000,00	18 000,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 072 922,33	735 006,83	559 500,00	778 415,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 520,00	0,00		1 520,00
041	Opérations patrimoniales (1)	147 150,00	0,00		147 150,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	148 670,00	0,00		148 670,00
	TOTAL	2 221 592,33	735 006,83	559 500,00	927 085,50
	Pour information	(2) 632 369,85			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 300 000,00	1 147 405,63	37 000,00	115 594,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 300 000,00	1 147 405,63	37 000,00	115 594,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	216 800,00	137 336,00	50 000,00	29 464,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180 129,00		0,00	
	Total des recettes financières	398 929,00	137 336,00	50 000,00	211 593,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	30 000,00	41 514,50	0,00	-11 514,50
	Total des recettes réelles d'investissement	1 728 929,00	1 326 256,13	87 000,00	315 672,87
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	764 583,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	213 300,00	118 961,17		94 338,83
041	Opérations patrimoniales (1)	147 150,00	0,00		147 150,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 125 033,18	118 961,17		1 006 072,01
	TOTAL	2 853 962,18	1 445 217,30	87 000,00	1 321 744,88

Com Com des Monts de Gy - BUDGET COMMUNAUTAIRE - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	655 120,66		655 120,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	207 523,95		207 523,95
014	Atténuations de produits	127 215,00		127 215,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	998 244,06		998 244,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	14 125,37	0,00	14 125,37
67	Charges exceptionnelles	4 513,23	0,00	4 513,23
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	118 961,17	118 961,17
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 006 742,27	118 961,17	2 125 703,44
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	77 369,98	0,00	77 369,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	11 782,24	0,00	11 782,24
204	Subventions d'équipement versées	210 643,22	0,00	210 643,22
21	Immobilisations corporelles (6)	55 043,14	0,00	55 043,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	368 168,25	0,00	368 168,25
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	12 000,00	0,00	12 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		735 006,83	0,00	735 006,83
Pour information				632 369,85
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				632 369,85

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	496 528,63		496 528,63
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 538 224,56		1 538 224,56
74	Dotations et participations	466 869,84		466 869,84
75	Autres produits de gestion courante	4 624,68	0,00	4 624,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 776,40	0,00	2 776,40
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 509 024,11	0,00	2 509 024,11
Pour information				626 693,18
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	137 336,00	0,00	137 336,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	1 147 405,63	0,00	1 147 405,63
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		118 961,17	118 961,17
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	41 514,50	0,00	41 514,50
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 326 256,13	118 961,17	1 445 217,30
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	677 100,00	655 120,66	0,00	0,00	21 979,34
60611	Eau et assainissement	5 000,00	5 144,07	0,00	0,00	-144,07
60612	Energie - Electricité	28 000,00	31 612,63	0,00	0,00	-3 612,63
60613	Chauffage urbain	0,00	827,42	0,00	0,00	-827,42
60622	Carburants	600,00	251,69	0,00	0,00	348,31
60623	Alimentation	3 500,00	2 188,95	0,00	0,00	1 311,05
60631	Fournitures d'entretien	150,00	612,42	0,00	0,00	-462,42
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	2 782,62	0,00	0,00	1 217,38
6064	Fournitures administratives	1 800,00	1 097,91	0,00	0,00	702,09
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	400,00	424,36	0,00	0,00	-24,36
6068	Autres matières et fournitures	30 800,00	26 934,84	0,00	0,00	3 865,16
611	Contrats de prestations de services	470 000,00	475 866,10	0,00	0,00	-5 866,10
6132	Locations immobilières	20 000,00	20 232,48	0,00	0,00	-232,48
6135	Locations mobilières	1 100,00	627,20	0,00	0,00	472,80
61521	Entretien terrains	2 500,00	2 184,78	0,00	0,00	315,22
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	4 111,16	0,00	0,00	888,84
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	330,00	0,00	0,00	-330,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 500,00	8 738,40	0,00	0,00	-238,40
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	216,00	0,00	0,00	284,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 130,21	0,00	0,00	369,79
6156	Maintenance	17 000,00	15 743,15	0,00	0,00	1 256,85
6161	Multirisques	7 500,00	6 952,55	0,00	0,00	547,45
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	318,00	0,00	0,00	182,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	480,00	0,00	0,00	20,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	650,00	0,00	0,00	0,00	650,00
6226	Honoraires	4 000,00	5 532,95	0,00	0,00	-1 532,95
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	1 092,70	0,00	0,00	2 907,30
6228	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 872,79	0,00	0,00	1 127,21
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 002,00	0,00	0,00	-2,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	4 005,70	0,00	0,00	1 994,30
6238	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6241	Transports de biens	500,00	176,00	0,00	0,00	324,00
6247	Transports collectifs	1 600,00	967,00	0,00	0,00	633,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	985,75	0,00	0,00	1 514,25
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	13 565,81	0,00	0,00	-65,81
627	Services bancaires et assimilés	500,00	187,20	0,00	0,00	312,80
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	3 892,60	0,00	0,00	1 107,40
62878	Remb. frais à d'autres organismes	7 500,00	5 136,64	0,00	0,00	2 363,36
6288	Autres services extérieurs	300,00	240,00	0,00	0,00	60,00
63512	Taxes foncières	600,00	478,00	0,00	0,00	122,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	5 178,58	0,00	0,00	-178,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	220 000,00	207 523,95	0,00	0,00	12 476,05
6218	Autre personnel extérieur	19 000,00	20 940,76	0,00	0,00	-1 940,76
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	105,05	0,00	0,00	94,95
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	2 271,88	0,00	0,00	728,12
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	370,33	0,00	0,00	129,67
6411	Personnel titulaire	93 000,00	89 392,30	0,00	0,00	3 607,70
6413	Personnel non titulaire	32 000,00	33 849,58	0,00	0,00	-1 849,58
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 220,00	20 866,83	0,00	0,00	2 353,17
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 000,00	33 575,65	0,00	0,00	9 424,35
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	1 370,14	0,00	0,00	629,86
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,00	12 821,43	0,00	0,00	-2 821,43
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	720,00	0,00	0,00	1 280,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	272,00	0,00	0,00	228,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 200,00	848,00	0,00	0,00	352,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	180,00	120,00	0,00	0,00	60,00
014	Atténuations de produits	127 500,00	127 215,00	0,00	0,00	285,00
7391178	Autres restitut* dégrèvt contrib. direct	0,00	96,00	0,00	0,00	-96,00
739221	FNGIR	126 000,00	125 623,00	0,00	0,00	377,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 500,00	1 496,00	0,00	0,00	4,00
65	Autres charges de gestion courante	1 044 110,00	998 244,06	0,00	0,00	45 865,94
6531	Indemnités	50 000,00	42 468,97	0,00	0,00	7 531,03
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	1 783,45	0,00	0,00	716,55
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	5 994,28	0,00	0,00	505,72
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	38,51	0,00	0,00	61,49
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	5 882,62	0,00	0,00	-3 882,62
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65548	Autres contributions	585 000,00	578 568,06	0,00	0,00	6 431,94
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	360 000,00	342 270,00	0,00	0,00	17 730,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	5 000,00	488,43	0,00	0,00	4 511,57
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	20 748,52	0,00	0,00	9 251,48
65888	Autres	10,00	1,22	0,00	0,00	8,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 068 710,00	1 988 103,67	0,00	0,00	80 606,33
66	Charges financières (b)	19 000,00	14 125,37	0,00	0,00	4 874,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 000,00	12 863,14	0,00	0,00	3 136,86
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	1 262,23	0,00	0,00	-262,23
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	4 513,23	0,00	0,00	486,77
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	580,96	0,00	0,00	-580,96
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	2 432,27	0,00	0,00	2 567,73
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 092 710,00	2 006 742,27	0,00	0,00	85 967,73
023	Virement à la section d'investissement	764 583,18	0,00			764 583,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	213 300,00	118 961,17			94 338,83
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	213 300,00	118 961,17			94 338,83
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		977 883,18	118 961,17			858 922,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		977 883,18	118 961,17			858 922,01
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 070 593,18	2 125 703,44	0,00	0,00	944 889,74
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	484 200,00	496 528,63	0,00	0,00	-12 328,63
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	480 000,00	490 458,65	0,00	0,00	-10 458,65
7062	Redevances services à caractère culturel	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	4 620,00	0,00	0,00	-2 620,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	27,03	0,00	0,00	-27,03
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	1 422,95	0,00	0,00	-922,95
73	Impôts et taxes	1 506 100,00	1 538 224,56	0,00	0,00	-32 124,56
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 400 000,00	1 430 436,00	0,00	0,00	-30 436,00
73112	Cotisation sur la VAE	88 000,00	88 989,00	0,00	0,00	-989,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	623,00	0,00	0,00	-623,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	15 600,00	15 607,00	0,00	0,00	-7,00
7362	Taxes de séjour	2 500,00	2 569,56	0,00	0,00	-69,56
74	Dotations et participations	443 580,00	466 869,84	0,00	0,00	-23 289,84
7411	Dotation forfaitaire	180 000,00	180 779,00	0,00	0,00	-779,00
744	FCTVA	2 000,00	1 580,00	0,00	0,00	420,00
74718	Autres participations Etat	193 000,00	215 845,93	0,00	0,00	-22 845,93
7473	Participat° Départements	2 400,00	1 209,00	0,00	0,00	1 191,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	180,00	186,00	0,00	0,00	-6,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	40 000,00	38 835,91	0,00	0,00	1 164,09
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 000,00	3 306,00	0,00	0,00	-306,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 000,00	2 787,00	0,00	0,00	213,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	20 000,00	21 841,00	0,00	0,00	-1 841,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	4 624,68	0,00	0,00	375,32
752	Revenus des immeubles	4 000,00	4 605,00	0,00	0,00	-605,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	19,68	0,00	0,00	980,32
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 438 880,00	2 506 247,71	0,00	0,00	-67 367,71
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 500,00	2 776,40	0,00	0,00	723,60
7711	Dédits et pénalités perçus	3 500,00	2 188,75	0,00	0,00	1 311,25
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	587,65	0,00	0,00	-587,65
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 442 380,00	2 509 024,11	0,00	0,00	-66 644,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 520,00	0,00			1 520,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 520,00	0,00			1 520,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 520,00	0,00			1 520,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 443 900,00	2 509 024,11	0,00	0,00	-65 124,11
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		626 693,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	170 000,00	11 782,24	151 000,00	7 217,76
2031	Frais d'études	157 000,00	8 629,85	142 000,00	6 370,15
2033	Frais d'insertion	3 000,00	1 556,88	1 000,00	443,12
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	1 595,51	8 000,00	404,49
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	650 500,00	210 643,22	335 000,00	104 856,78
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	302 000,00	138 760,74	163 000,00	239,26
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	20 928,95	0,00	-20 928,95
20422	Privé : Bâtiments, installations	348 500,00	50 953,53	172 000,00	125 546,47
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	216 322,33	55 043,14	32 000,00	129 279,19
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	41 782,80	0,00	-41 782,80
2152	Installations de voirie	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	2 494,79	2 000,00	1 505,21
2184	Mobilier	16 500,00	0,00	2 000,00	14 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 822,33	10 765,55	3 000,00	35 056,78
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	770 000,00	368 168,25	23 500,00	378 331,75
2313	Constructions	10 000,00	137 002,05	0,00	-127 002,05
2315	Installat°, matériel et outillage techni	625 000,00	10 415,53	13 500,00	601 084,47
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	135 000,00	220 750,67	10 000,00	-95 750,67
Total des dépenses d'équipement		1 806 822,33	645 636,85	541 500,00	619 685,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 100,00	77 369,98	0,00	2 730,02
1641	Emprunts en euros	73 000,00	72 369,98	0,00	630,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 100,00	0,00	0,00	2 100,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	156 000,00	0,00	0,00	156 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	156 000,00	0,00	0,00	156 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		236 100,00	77 369,98	0,00	158 730,02
458101	Opération sous mandat n°01 (3)	30 000,00	12 000,00	18 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		30 000,00	12 000,00	18 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 072 922,33	735 006,83	559 500,00	778 415,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 520,00	0,00		1 520,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	1 520,00	0,00		1 520,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 520,00	0,00		1 520,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	147 150,00	0,00		147 150,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	147 150,00	0,00		147 150,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		148 670,00	0,00		148 670,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 221 592,33	735 006,83	559 500,00	927 085,50
Pour information		632 369,85			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 300 000,00	1 147 405,63	37 000,00	115 594,37
1322	Subv. non transf. Régions	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	333 000,00	326 390,94	5 000,00	1 609,06
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	110 000,00	137 302,19	2 000,00	-29 302,19
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	244 000,00	90 261,07	20 000,00	133 738,93
1341	D.E.T.R. non transférable	453 000,00	433 451,43	10 000,00	9 548,57
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 300 000,00	1 147 405,63	37 000,00	115 594,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	216 800,00	137 336,00	50 000,00	29 464,00
10222	FCTVA	216 800,00	137 336,00	50 000,00	29 464,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180 129,00		0,00	
Total des recettes financières		398 929,00	137 336,00	50 000,00	211 593,00
458201	Opération sous mandat n°01 (2)	30 000,00	41 514,50	0,00	-11 514,50
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		30 000,00	41 514,50	0,00	-11 514,50
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 728 929,00	1 326 256,13	87 000,00	315 672,87
021	Virement de la sect° de fonctionnement	764 583,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	213 300,00	118 961,17		94 338,83
2802	Frais liés à la réalisation des document	36 460,00	36 455,60		4,40
28031	Frais d'études	27 849,00	0,00		27 849,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 600,00	0,00		3 600,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	534,00	534,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	17 574,00	23 449,00		-5 875,00
28051	Concessions et droits similaires	738,00	886,00		-148,00
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	11 235,00	11 235,00		0,00
28152	Installations de voirie	5 260,00	5 337,00		-77,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 382,00	2 382,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 662,00	1 662,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	69 000,00	68,00		68 932,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 600,00	4 583,57		16,43
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 800,00	4 723,00		77,00
28182	Matériel de transport	506,00	506,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	3 739,00		-139,00
28184	Mobilier	10 300,00	10 255,00		45,00
28188	Autres immo. corporelles	13 200,00	13 146,00		54,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		977 883,18	118 961,17		858 922,01
041	Opérations patrimoniales (5)	147 150,00	0,00		147 150,00
2031	Frais d'études	147 150,00	0,00		147 150,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 125 033,18	118 961,17		1 006 072,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 853 962,18	1 445 217,30	87 000,00	1 321 744,88
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Com Com des Monts de Gy - BUDGET COMMUNAUTAIRE - CA - 2020

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	21/10/2019	200 000,00	200 000,00	1 262,23	200 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		200 000,00	200 000,00	1 262,23	200 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 050 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 050 000,00									
1-2016 MICRO-CR	CREDIT AGRICOLE	06/12/2018	01/03/2019	10/06/2019	200 000,00	F		1,590	1,590		T	C	O	A-1
254944	CAISSE DES DEPOTS	18/07/2016	03/10/2016	01/02/2017	160 000,00	F		0,957	0,957		T	P	O	A-1
56023896067	CREDIT AGRICOLE	19/02/2015	01/02/2015	19/05/2015	40 000,00	F		1,330	1,330		T	P	O	A-1
56048668686	CREDIT AGRICOLE	09/02/2009	09/02/2009	06/05/2009	35 000,00	F		5,350	5,350		T	P	O	A-1
7374	CREDIT AGRICOLE	08/12/2011	02/01/2012	08/03/2012	80 000,00	F		4,000	4,000		T	P	O	A-1
9239294	CAISSE DES DEPOTS	10/03/2014	10/03/2014	04/06/2014	160 000,00	F		1,738	1,738		T	C	O	A-1
BJ3776	CAISSE EPARGNE	01/07/2013	03/07/2015	25/10/2013	45 000,00	F		2,500	2,500		T	P	O	A-1
CM8709	CREDIT AGRICOLE	31/08/2010	22/11/2010	25/02/2011	100 000,00	F		3,500	3,500		T	P	O	A-1
CM8711	CREDIT AGRICOLE	02/04/2012	04/06/2013	05/09/2012	80 000,00	F		3,730	3,730		T	P	O	A-1
CX4714	CREDIT AGRICOLE	19/04/2013	23/04/2013	05/09/2012	70 000,00	F		4,140	4,140		T	P	O	A-1
	CREDIT AGRICOLE	19/04/2013	23/04/2013	26/07/2013	80 000,00	F		3,380	3,432		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Com Com des Monts de Gy - BUDGET COMMUNAUTAIRE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					40 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					40 000,00									
	caf70	22/12/2014	31/12/2014	01/05/2015	40 000,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 090 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		572 115,24					72 369,98	12 863,14	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		572 115,24					72 369,98	12 863,14	0,00	0,00
1-2016 MICRO-CR		0,00	A-1	182 500,00	18,00	F		1,590	10 000,00	3 001,13	0,00	0,00
254944		0,00	A-1	119 549,74	11,00	F		0,957	10 257,95	1 204,97	0,00	0,00
56023896067		0,00	A-1	0,00	-1,00	F		1,330	2 063,66	6,86	0,00	0,00
56048668686		0,00	A-1	979,48	0,00	F		5,350	3 791,23	180,01	0,00	0,00
7374		0,00	A-1	23 711,02	3,00	F		4,000	7 295,12	1 131,72	0,00	0,00
9239294		0,00	A-1	118 400,00	18,00	F		1,738	6 400,00	1 978,90	0,00	0,00
BJ3776		0,00	A-1	0,00	-1,00	F		2,500	5 205,47	65,14	0,00	0,00
CM8709		0,00	A-1	39 279,49	5,00	F		3,500	7 067,49	1 530,07	0,00	0,00
CM8711		0,00	A-1	40 808,03	6,00	F		3,730	5 449,31	1 649,77	0,00	0,00
CM8711		0,00	A-1	24 296,96	3,00	F		4,140	6 322,55	1 170,33	0,00	0,00
CX4714		0,00	A-1	22 590,52	2,00	F		3,432	8 517,20	944,24	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Com Com des Monts de Gy - BUDGET COMMUNAUTAIRE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		10 000,00					5 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		10 000,00					5 000,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	10 000,00	2,00	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		582 115,24					77 369,98	12 863,14	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	582 115,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		79 520,00	I 77 369,98
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		78 000,00	77 369,98
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	73 000,00	72 369,98
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 000,00	5 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 520,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 520,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	77 369,98	559 500,00	632 369,85	1 269 239,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 374 812,18	III 256 297,17
Ressources propres externes de l'année (a)		216 800,00	137 336,00
10222	FCTVA	216 800,00	137 336,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 158 012,18	118 961,17
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	36 460,00	36 455,60
28031	Frais d'études	27 849,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 600,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	534,00	534,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	17 574,00	23 449,00
28051	Concessions et droits similaires	738,00	886,00
28087	Immo. incorporelles reçues mise à dispo.	11 235,00	11 235,00
28152	Installations de voirie	5 260,00	5 337,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 382,00	2 382,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 662,00	1 662,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	69 000,00	68,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 600,00	4 583,57
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 800,00	4 723,00
28182	Matériel de transport	506,00	506,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	3 739,00
28184	Mobilier	10 300,00	10 255,00
28188	Autres immo. corporelles	13 200,00	13 146,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	180 129,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	764 583,18	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	256 297,17	87 000,00	0,00	0,00	343 297,17

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 269 239,83
Ressources propres disponibles	IV	343 297,17
Solde	V = IV - II (3)	-925 942,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
chargé de mission	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
chargé de mission	B	OTR	504	0,00	A 47	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
adjoint technique	C	OTR	450	0,00	A 3-a	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	5 983 000,00	2,20	9,80	0,00	586 334,00	0,00
TFPB	5 597 000,00	3,37	10,20	0,00	570 894,00	0,00
TFPNB	623 600,00	0,93	19,40	0,00	120 978,40	0,00
CFE	1 769 000,00	2,80	9,00	0,00	159 210,00	0,00
TOTAL	13 972 600,00	2,68			1 437 416,40	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 42
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 28/02/2020

Présenté par (1) Le Président.
 A Gy, le 09/03/2020
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Gy, le 09/03/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BALLIVET Jacques	
BAUDIER Emmanuel	
BAULEY Roland	
BIGOT Michèle	
BILLOTET Philippe	
BILLOTTE Francis	
BOUTTEMY Guillaume	
CHANET Christophe	
CHARLES Anne	
CHARLES Marie-Noëlle	
CHAROLLE Christiane	
CHAUSSE Jean-Pierre	
CLEMENT Christelle	
CORBERAND Olivier	
DE SY Jacques	
FARADON Chantal	
FRANCHET Stéphanie	
GIRARDOT Claude	
GOUSSET Thierry	
HEZARD Jacky	
JEUNOT Denis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

KOPEC Freddy	
LIND Catherine	
LUCOT Thierry	
MAILLARD Gilles	
MAIRET Jean-Luc	
MARTIN Philippe	
MAZARD Christian	
MERIQUE David	
MILESI Nicole	
MOINE Guy	
NOLY Christian	
OROSCO Mireille	
RENEVIER Michel	
RIVET Laurent	
ROUSSELET Claude	
ROUSSELLE François	
SANDRETTI Baptiste	
SPRINGAUX Claude	
TISSOT Christian	
VIROT Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Gy, le 09/03/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.